

CARRIÈRE MILITAIRE

du Maréchal des Logis MONNIER Arsène
Parrain de la 63° Promotion de l'E.N.S.O.A.

- Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur
- Médaille Militaire
- Croix de Guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures avec six citations (2 palmes - 4 étoiles de bronze)
- Une blessure.

Tels sont les titres de guerre élogieux du Maréchal-des-Logis
MONNIER Arsène.

Né le 12 février 1928 à ANGERS (Maine et Loire).

Engagé volontaire pour trois ans le 29 novembre 1945 au titre du 12° Régiment de Chasseurs d'Afrique. Il rejoint le Maroc le 5 août 1946.

Volontaire pour servir en Extrême -Orient, il débarque à SAIGON le 6 août 1947. Affecté au 5° Régiment de Cuirassiers, il reçoit le baptême du feu le 18 novembre 1947, comme tirailleur sur scout-car ; il obtient sa première citation, à l'ordre du Régiment.

Nommé 1° Classe le 1er juillet 1948, Brigadier le 1er janvier 1949, Brigadier-Chef le 1er avril 1949. Rapatrié le 4 août 1949.

A l'issue de son congé de fin de campagne, il est affecté au 1° Régiment de Spahis marocains à TOURS, à compter du 17 mars 1950.

Volontaire pour effectuer un nouveau séjour en INDOCHINE, il débarque à SAIGON le 3 juin 1950. Il est réaffecté au 5° Régiment de Cuirassiers, au Sud Vietnam.

Nommé Maréchal-des-Logis à compter du 1er octobre 1950.

Chef de patrouille blindée, il rayonne par son dynamisme, la fermeté de son autorité, son audace, son courage et la rapidité de ses réflexes ; il obtient deux nouvelles citations.

Muté à l'encadrement du commando du quartier de CHON THANH en avril 1952, il demande à prolonger son séjour de deux périodes consécutives de six mois.

Chef de commando de supplétifs et chef du poste isolé de NHA BICH, il se révèle un magnifique entraîneur d'hommes, d'une extraordinaire intrépidité, au cours de multiples patrouilles et embuscades menées avec audace et ruse. Il porte des coups sévères aux rebelles, tout en menant une heureuse action de pacification auprès de la population civile. Une quatrième citation sanctionne son énergie et son courage.

Le 9 avril 1952, tombé dans une embuscade à proximité de son poste, bien que blessé à la colonne vertébrale, il échappe dans un magnifique élan de bravoure et d'énergie, à un adversaire décidé à l'abattre ou à le capturer.

Le 11 novembre 1952, il est décoré de la Médaille Militaire avec attribution d'une citation à l'ordre de l'Armée. Cette prise d'armes devait être sa dernière.

Dès sa sortie de l'hôpital, il reprend fermement son commandement, sans jamais faiblir dans son action dynamique et humaine.

Le 28 novembre 1952, sur la route de NHA BICH, sa patrouille n'est plus qu'à neuf cents mètres de la tour 4 - poste que le Maréchal-des-Logis MONNIER doit ravitailler, Brutalement, des rafales de FM et de PM crépitent de tous côtés, des mines et des obus piégés explosent sur plus de cent mètres... En quelques secondes, la moitié de la section est anéantie... Le tireur au FM tombe le premier, le chargeur le remplace et succombe à son tour ; MONNIER se précipite, saisit l'arme mais son élan est brisé : le Maréchal-des-Logis MONNIER est mortellement frappé. Il se couche et meurt au milieu de ses hommes agonisants. Les survivants au premier choc se regroupent sous les ordres du Brigadier GAUNOUX et contiennent l'ennemi, épuisant toutes leurs munitions... De ces trente deux braves, il ne devait en survivre que douze, tous blessés... Ils avaient résisté à deux compagnies rebelles, animés par l'esprit de leur chef magnifique.

Le Maréchal-des-Logis MONNIER est promu Chevalier dans l'ordre National de la Légion d'Honneur; « à titre posthume » avec attribution de la Croix de Guerre des T.O.E. avec palme.
